

## La sécurité dans les établissements scolaires : une préoccupation constante

La ville de Vaux le Pénil compte quatre établissements scolaires dont la commune à la responsabilité en matière d'accessibilité et de sécurité.

Des visites de sécurité périodiques sont initiées par la Préfecture.

Le groupe de visite se compose du maire, du représentant du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et du directeur de l'établissement.

- Vérification des documents techniques

- Visite du site

- Essais d'alarme et de désenfumage.

- Exercice incendie

- PPMS (plan particulier de mise en sécurité concernant les risques majeurs naturels et l'attentat-intrusion).

A l'issue, un avis est donné par les pompiers.

Ces visites de sécurité permettent de vérifier l'ensemble des installations techniques et de s'assurer du bon maintien de fonctionnement (éclairage de sécurité, installations électriques, alarme incendie etc...) de ces dernières.

Cette problématique reste une préoccupation importante de l'équipe municipale, qui en concertation avec les équipes éducatives œuvre pour une meilleure prise en compte des difficultés rencontrées, œuvre pour améliorer la prise en compte des risques et préserver la qualité des bâtiments.

Les investissements sont toujours imprévisibles et importants, pour l'année 2021/2022, rien que pour les scolaires ils s'élèvent à 19485 euros.

La sécurité de nos enfants occupe une place fondamentale d'ailleurs de nouvelles études ont été lancées pour améliorer l'accueil.

M. Marc Garnier, conseiller municipal délégué à la sécurité et à la prévention, pour le groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble"

\*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques.

En aucun cas la Ville ne peut effectuer des modifications sur ces dernières, même orthographiques.

## 2 ans à vos côtés

Il y a un peu plus de 2 ans, 42% des votants nous ont fait confiance pour défendre les valeurs qui faisaient la qualité de vie dans notre commune et pour nous donner les moyens de porter des projets permettant à Vaux-le Pénil de se projeter sereinement et qualitativement dans le futur.

Force est de constater que, même sans moyens financiers, les 7 élus de notre groupe ont œuvré sans relâche pour défendre l'intérêt de tous les Pénivauvois, pour engager la majorité municipale à agir dans la légalité, à perpétuer les pratiques démocratiques qu'elle a pour certaines remises en cause, à respecter les Pénivauvois et leurs représentants, élus et associatifs, à agir dans le sens de l'intérêt général et non pas pour la satisfaction de l'égo de quelques-uns.

Nous avons remporté quelques succès, nous avons essuyé beaucoup de refus, constaté de multiples fins de non-recevoir. Mais nous continuons à vous défendre, convaincus que Vaux-le Pénil vaut mieux que le déménagement de sa mairie, mérite de s'inscrire dans une réelle démarche de bien vivre éco-responsable ambitieuse et doit rester riche des qualités humaines et sociétales de ses habitants.

**Le dimanche 16 octobre**, nous vous proposons de venir échanger une nouvelle fois avec nous **au manège de la Ferme des Jeux, de 10 heures à 12 heures**. Nous vous présenterons les actions que nous avons menées et l'avancement des chantiers que la majorité municipale s'est engagée à porter.

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH, P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, S. VALENTE et D. GAVARD  
"Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"  
vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52  
vlpnv.wordpress.com

## La liberté associative: un bien commun à préserver

Le tissu associatif de Vaux-le-Pénil est une des plus grande richesse de notre ville. Le récent forum des associations a donné à voir la vitalité et la diversité du monde associatif pénivauvois: sports, culture, loisirs, solidarité...

**La période du COVID a affaibli nombre d'associations mais le volontarisme affiché par de nombreux bénévoles en cette rentrée démontre leur volonté d'enfin pouvoir reprendre toutes leurs activités après cette rude épreuve. Notre groupe entend néanmoins relayer une inquiétude des acteurs de terrain quant à la volonté de contrôle de plus en plus étroit affiché depuis des mois par M. le Maire et son adjointe chargée de la vie associative.**

Cette politique directive, parfois intrusive, suscite doutes, incompréhensions, découragements et soulève de légitimes interrogations. Elle est inédite à Vaux-le-Pénil.

Une coopération étroite entre associations et mairie est vitale et participe à la qualité de vie de notre commune mais **l'indépendance des structures doit être pleinement respectée par les élus**. La liberté associative est un bien commun à défendre. Il est des évidences qu'il est toujours utile de rappeler, notre groupe s'engage totalement en ce sens.

Julien GUERIN, A. BOULET, A. BOUTET, V. ZACCARDO.  
+ d'infos sur la page Facebook Vaux-le-Pénil notre bien commun.

## Particuliers et Collectivités : Electricité et gaz trop chers !

L'explosion des prix de l'énergie place les collectivités dans des situations financières dramatiques. Aussi nous ne pouvons qu'approuver l'appel des Maires et élu.e.s locaux qui lancent ce cri d'alarme : « **Monsieur le Président de la République, nous ne pourrions plus payer.** »

Extraits de leur plaidoyer :

« Nous ne pourrions pas payer les conséquences de l'ouverture au marché de biens essentiels comme l'électricité et le gaz. **Au nom des services publics que nous mettons en œuvre au quotidien dans l'intérêt de nos concitoyen.ne.s que nous ne réduirons pas, notre responsabilité nous amène à refuser les augmentations des factures d'électricité et de gaz.**

... Monsieur le Président de la République, nous appelons à :

- Sortir le gaz et l'électricité du marché et fixer les prix en fonction de la réalité des coûts de production par EDF

- Permettre aux collectivités de bénéficier du tarif réglementé pour ne plus être soumises au marché

- Bloquer le tarif réglementé de l'électricité et du gaz

- Reconnaître l'électricité et le gaz comme des biens de première nécessité et interdire les coupures

- Mettre en place un bouclier tarifaire pour les collectivités les plus pauvres elles aussi victimes, comme nos concitoyens d'une certaine précarité énergétique »

Notre commune a budgété 402 000 euros pour l'électricité pour 2022. Nous ne saurons que fin décembre ou début janvier 2023 si cela sera suffisant. Que fera-t-elle en cas contraire ?

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson  
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire » groupe soutenu par le PCF

### REJOIGNEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !



NOTRE PAGE FACEBOOK

@VilleVLP



NOTRE COMPTE INSTAGRAM

@Ville.de.vaux.le.penil

### État civil

#### Naissance

► Amaury, Gérald, Erwan, Karim RIVAUX, né le 10 août 2022

► Rachel, Marie-Marianen BEAUFILS ALBERTE, née le 11 août 2022

► Ilyan, Mohamed MAZOUZ, né le 19 août 2022

► Anouk DAGORN OLMEDO, né le 21 août 2022

► Firaz-Ali TUNGÜÇ, né le 4 septembre 2022

#### Mariages

► Mélanie TROUILLAUD et Edouard DUMAND, mariés le 27 août 2022

► Marion DESAILLY et Clément VAESKEN, mariés le 27 août 2022

► Laetitia BENCHIMOL et Romain COCHEPIN, mariés le 27 août 2022

► Céline LETELLIER et Manuel DA SILVA, mariés le 3 septembre 2022

► Céline BAUD et Louis DIAS Louis, mariés le 10 septembre 2022

► Alina LUNGU et Serghei CUCOS, mariés le 16 septembre 2022

► Hafsa HAKMAOUI et Youssef ANDAM, mariés le 17 septembre 2022

#### Décès

► M. René FIMES décédé le 24 juin 2022

► M<sup>me</sup> Bruna CASAROLI décédée le 12 août 2022

► M<sup>me</sup> Thérèse JOUAN, veuve CENDRIER, décédée le 13 août 2022

► M<sup>me</sup> Jacqueline LABARRE, veuve MALLETT, décédée le 15 août 2022